

no.26

MARS

1991

paraît 6 fois
par année

L'ORPAILLEUR

5000 exemplaires
(distribution gratuite
dans les quartiers
d'Aire, Le Lignon
et Les Libellules)

Culture et qualité de la vie

Pour ce numéro, nous avons momentanément arrêté notre série sur le recyclage des déchets ménagers pour vous parler de la culture. Ce choix n'est pas innocent, surtout au moment des élections municipales.

Ce mois de mars a vu notre maison de quartier bondée de personnes intéressées par la semaine tibétaine. Nous dédions également une soirée à Georges Brassens.

Simultanément, à la salle des fêtes du Lignon, se déroule une magnifique 9^{ème} édition du Festival de la danse contemporaine, organisé par le Service culturel de la Mairie. Dans cette même salle se produit chaque année, en novembre, la partie centrale du festival Vernier sur Rock. Deux activités culturelles d'envergure qui dépassent de loin les limites de notre commune.

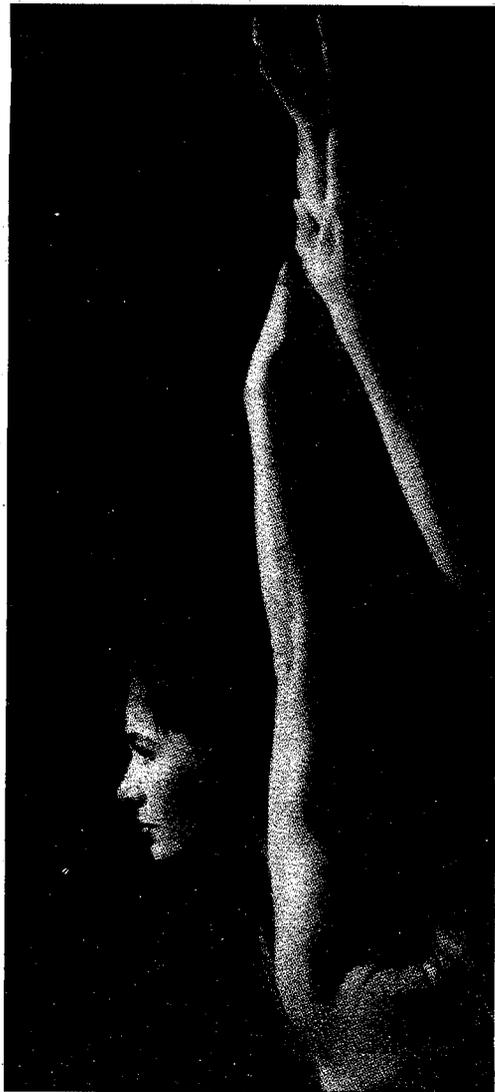
La culture fait partie de notre vie quotidienne et

elle a une place de choix dans notre commune, soit à travers ces grandes manifestations, soit par des réalisations plus modestes, comme celles de la Maison de quartier ou celles d'autres sociétés communales.

Il y a, à notre avis, des choses en commun entre le recyclage des déchets ménagers et la culture. Toutes deux nécessitent des efforts pour obtenir des résultats. Elles sont des activités déficitaires mais indispensables pour l'amélioration de la qualité de la vie dans notre commune et notre quartier. Pour cette raison elles méritent d'être soutenues.

C'est en ce sens que nous voulons adresser un message aux nouveaux élus, pour qu' en ce début de printemps, la culture soit une fleur qui ne périsse pas par manque de soins.

Le collectif
rédactionnel



9^e FESTIVAL

DE LA DANSE

2

GEORGES
BRASSENS
A AIRE

3

24 MARS
ELECTIONS
MUNICIPALES
A VERNIER

4-5

NOS
COURS ET
ATELIERS
SERIE
PRINTEMPS

6-7

BRASSERIE:
POINTS DE
VUE

L'OPPRESSION
AU TIBET

8

ENFANTS:
LES JEUDIS
ET L'ETE

Gare au gorille! Cabaret? GEORGES BRASSENS

L'ORPAILLEUR

No. 26
MARS
1991

journal
de la Maison
de quartier
d'Aire -le Lignon

(ex Centre de Rencontres)

12 bis,
ch. Nicolas-Bogueret
1219 Le Lignon

tél. 796 92 66

Collectif
rédactionnel:

Christian Brunier,
Claude Cintrat,
Eduardo P. Herrera,
Serge Jové et
Roberto Gomensoro
(rédacteur-coordonateur)

Mise en page:

(En P.A.O. - "PageMaker")
R. Gomensoro et
François Marcos

Correction:

Philippe Broch

Dessins:

Michel Martin

Traitement
de textes:

Tina Redha et
Olivier Jimenez

Equipe d'animation
de la Maison
de Quartier:

Claude Bodmer,
Astrid Herzig,
Roberto Gomensoro,
Dominique Leurs
(remplacée par
Marie de Montmollin)
Michel Martin (*),
Luis Pérez,
Nadia Piaget (*).

(* Maison des jeunes
du Lignon

Tirage:

5000 exemplaires
(distribution gratuite
dans les quartiers
d'Aire -le Lignon, et
les Libellules)

IMPRESSION:

Imprimerie
du CACHOT
75 Ancienne-Route
1218 Gd Saconnex

La chanson est un art mineur selon Serge Gainsbourg, c'est aussi celui qui touche la majorité des gens.

Je crois que Brassens est un de ceux qui a le mieux compris et assumé le sens profond de cette réalité. Or, si tout le monde connaît et peut fredonner quelques refrains du poète populaire, il est moins aisé de restituer son oeuvre sans ébrécher ici ou là quelque aspect de son authenticité.

C'est néanmoins le tour de force que parviennent à faire les deux talentueux artistes Gilles Abhervé et Denis Margadant que nous avons le plaisir de vous présenter à la Maison de Quartier.

Gilles Abhervé :

Chanteur et guitariste français qui a été nourri à la mamelle de la chanson française et dont le pouvoir évocateur de la voix nous restitue avec sincérité tout l'esprit de Georges Brassens sans toutefois tomber dans le travers naïf de l'imitation.

Il sera accompagné par le contre-champs jazzistique de

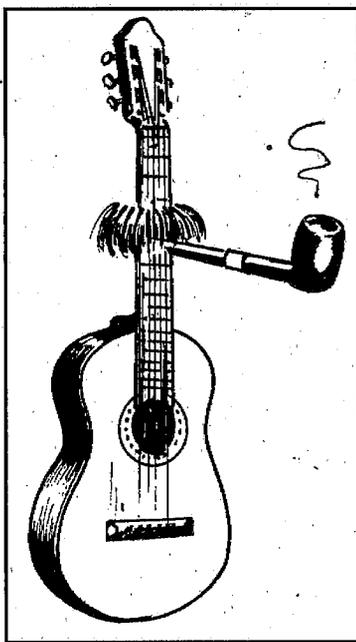
Denis Margadant (guitare):

dont les nombreux pouvoirs stylistiques (deux fois diplômé de guitare classique; jazz-rock électrique de «chocolat blanc»; Guitariste de Sarcloret, entre autres) contribuent pleinement à la qualité de la prestation.

Mais pour vous donner plus encore l'eau à la bouche, voici une esquisse succincte du profil de cet énorme personnage que fut Georges Brassens:

II. L'AME D'UN POETE

Georges Brassens est le premier compositeur, interprète, guitariste à devenir célèbre en France pour ses qualités de poète et pour son talent à réinventer une certaine forme de culture populaire. On rencontre en effet chez Brassens une telle qualité d'écriture, un tel soin apporté aux moindres vers et rime, que son oeuvre singulière a été capable de résister à toutes les épreuves du temps et des modes pour s'inscrire dans l'immortalité. Son langage, composé tout à la fois de son sens comique et de son amour pour la vie est la résultante de toute une démarche personnelle qu'il formule et image en ces termes : «Il se trouve que j'ai beaucoup lu, que j'ai rencontré certaines idées, que j'ai vu des choses qui m'ont plu, d'autres qui m'ont déplu. Tout ça est entré en moi et ça ressort un jour dans une chanson, comme une vache qui se met à paître et ça devient du lait». Quand bien même ses thèmes de prédilection sont «la solidarité des humbles», «la mort», «l'attaque contre un certain conformisme bourgeois», «l'amitié», Brassens traite ces sujets-là avec une liberté de ton et d'expression qui les rendent déconcertants. Son humour par l'absurde et son sens de la chute sont autant d'éléments stylistiques qui participent à ce petit extrait de chanson



«Tout l'mond' viendra me voir pendu
sauf les aveugles - bien entendu !

III. LE GOUT DE LA LIBERTE

Dans ses textes comme «la mauvaise réputation» ou encore «mon coeur est un violon», Georges Brassens affirme d'emblée son credo libertaire, individualiste et antimilitariste. Il se déclare le frère des humbles,

des marginaux d'une société dont il conteste la justice :

«Pas besoin d'être Jérémie

Pour d'viner l'sort qui m'est promis :

S'ils trouvent une corde à leur goût

Ils me la passeront au cou...»

Mais Brassens n'est pas un simple dénonciateur, il se fait également l'analyste de la décadence de notre civilisation :

«Et l'un des derniers dieux,

l'un des derniers suprêmes

Ne doit plus sentir tellement bien lui-même :

Un beau jour on va voir le Christ

Descendre du calvaire en disant dans sa lippe :

Merde! Je ne joue plus pour tous ces pauvres types,

J'ai bien peur que la fin du monde soit bien triste!

Parallèlement, Georges Brassens exploite ce goût pour la liberté au travers de thèmes plus intimistes comme l'amour. Amour, symbole de liberté, triomphant généralement des préoccupations strictement matérialistes.

IV. LES COPAINS D'ABORD

Et quand bien même, Brassens relativise l'amour entre hommes et femmes, il place l'amitié au dessus de tout. L'amitié selon Brassens étant plus forte, plus durable que n'importe quel autre sentiment humain puisqu'il se prolonge au-delà de la mort; «L'Auvergnat» et «Les copains d'abord» sont les chansons les plus évocatrices de ce qui précède.

Qui n'a pas été nostalgique et touché affectivement à l'écoute de :

«Oui mais jamais au grand jamais

Son trou dans l'eau n'se refermait

Cent ans après, coquin de sort,

Il manquait encore !

Luis Perez

Partis, candidatures, points de vues :

ELECTIONS MUNICIPALES A VERNIER

Les 22, 23 et 24 mars prochains se déroulera l'élection du Conseil municipal de Vernier. Ce scrutin est très important car la politique communale définit en fait notre choix de vie quotidienne.

Notre bulletin de vote est donc un instrument précieux que beaucoup de personnes victimes du totalitarisme nous envient. Utilisons-le !

Pour mieux faire votre choix, nous avons décidé de brosser, le plus objectivement possible, un bref portrait des listes en compétition.

PARTI SOCIALISTE

Avec 16 candidats, le PS veut démontrer qu'il reste le premier parti verniolan. Après l'annonce du départ de Solange Schmid du Conseil administratif, nous étions en droit de croire que sa succession serait difficile. En choisissant Gabrielle Falquet, les socialistes ont misé sur une candidate de poids qui pourrait permettre à la gauche et aux écologistes de bousculer la majorité en place.

PARTI ECOLOGISTE

Toute nouvelle, la section verniolane de ce parti est arrivée, en scrutin partiel, à gagner son premier siège dans le législatif communal. La mode verte et l'image actuelle de ce parti vont vraisemblablement bouleverser la composition politique de notre Commune, malgré une liste de candidats peu connus des électeurs.

PARTI DU TRAVAIL

Certains les croyaient en fin de parcours, pourtant, ils présentent une liste de huit candidats, soit le double de leur nombre d'élus actuels. Bernard Buntschu, plus sensible à la perestroïka qu'au stalinisme, reste la valeur sûre du PDT. Leurs combats actifs dans certains quartiers devraient leur permettre de réaliser un score satisfaisant. Le PDT et le PS sont apparentés.

PARTI DEMOCRATE CHRETIEN

Le PDC de Vernier a longtemps été considéré comme une section très à droite. Le choix de Christophe Iseli comme candidat au Conseil administratif signifie peut-être un changement de cap en direction d'un idéal chrétien plus social. Avec 11 candidats, les démocrates-chrétiens présentent la liste la plus nombreuse de l'Entente

PARTI RADICAL

Les radicaux étant en perte de vitesse dans l'ensemble du pays, leur association verniolane va tenter de conserver ses acquis en s'appuyant sur la candidature d'André Chillier, le seul Conseiller administratif en poste à se représenter. Guillaume Tell voterait radical ? C'est le peuple qui nous le dira.

PARTI LIBERAL

Partageant ou pas leurs idées, il faut reconnaître que la politique des libéraux a l'avantage d'être claire. Ce parti pourrait bien créer la surprise lors de l'élection à l'exécutif communal. A moins que le Peuple ne le sanctionne sur des prises de positions pas toujours très sociales.

UNION POUR LA DEFENSE DES LIBERTES

Qui est-ce ? Quel est son programme ? Difficile de le dire. Une chose est sûre, les ex-ténors de Vigilance-Vernier sont les nouveaux chefs de cette union. L'électorat de l'extrême-droite aura l'embarras du choix.

VIGILANCE

En pleine décomposition, Vigilance arrive tout de même à présenter une liste. Il y a quatre ans, ce parti obtenait quatre sièges. Aujourd'hui, il ne présente que trois candidats. L'ambition n'est pas au rendez-vous.

Christian Brunier

Le comité de notre association est bien représenté puisque deux de ses membres sont candidats. Il s'agit de Pierre Alain Maggi et de Christophe Iseli.



Parti socialiste (16 candidats)

Gabrielle Falquet, Jacques Dupré, Willi Gantert, Walter Hatt, Jacques-Eric Richard, Yvette Ruchet, Werner Spinner, Charles Bauquis, Alain Detraz, Nicolas Gerdil, André Haelen, Pierre-Alain Maggi, Roland Moret, Roland Oppliger, Pascale Pillonel, Jean-Maurice Reverchon.

Parti écologiste verniolan (8 candidats)

Otto Caduff, Pierre Chappaz, Nicolas Robert, Myriam Martenet, André Carlsson, Joël Lubicz, Olivier Jung, Gregory Roudit.

Parti du Travail (8 candidats)

Bernard Buntschu, Marc-Henri Brélaz, André Amman, André-Emile Vez, Claude Rouiller, Michèle Armandrading-Dizerens, Matthias Bütikofer, Philippe Burnier.

Parti démocrate chrétien (11 candidats)

Christophe Iseli, Paul Fahndrich, Heidi Hunziker, Jean-Claude Seydoux, Christophe (Clément) Dulex, Sébastien Aebly, Rachel Cespedes-Sauvain, Suzanne Delgado, Marcelle Mulhauser, Auguste Schwager, Danielle Segond.

Parti Radical (8 candidats)

André Chillier, Ernest Greiner, Daniel Waelchli, François Ambrosio, André Ramseier, Antoine Alarcon, Georges Baechler, Roger Froesch.

Parti Libéral (7 candidats)

Pierre Ronget, Janine Cherix-Thurig, Gustave Jenny, Patrick Leuba, André Schmidlin, Robert Engler-Brandt, Christian Kupferschmid.

Union pour la défense des libertés (6 candidats)

Alain Maurer, Gilles Coppey, Martine Pilloy-Rossier, Charles Spillmann, Martial Rouge, Pierre Tagliabue.

Vigilance (3 candidats)

Maurice Nicolet, Gilles Meyer, Thierry Langel.



INFORMATIQUE

BASIC 1

Un cours qui vous permettra d'aborder l'informatique de manière simple et de vous familiariser avec un langage de programmation utilisé sur tous les ordinateurs domestiques.

Cours de: M. Claude BRIFFOD
Horaire: lundi 18h30 - 19h30

TRAITEMENT DE TEXTES 1

Cours d'initiation au traitement de textes qui nécessite aucune connaissance en informatique. Apprentissage de bases du logiciel «Multimate». Les règles et tabulations, le formatage d'une page, manipulation du curseur, impression de documents.

Cours de: M. Claude BRIFFOD
Horaire: jeudi 18h30 - 19h45

Pour les cours de **Basic II** et de **Traitement de textes II** nous prions les personnes intéressées de prendre contact avec notre **secrétariat**.

Pour les femmes INITIATION AU TRAITEMENT DE TEXTES

Ce cours est destiné aux femmes qui désirent se mettre au courant des nouvelles techniques en vue de reprendre un emploi. Par ce biais, nous voulons proposer un lieu d'échanges et de réflexions pour celles qui ont perdu le contact avec le milieu professionnel.

Cours de: Mlle. Astrid HERZIG
Ce cours est momentanément suspendu, il reprendra dès l'Automne.

EXPRESSION

VIDEO

Une technique: la vidéo 8
tournage et montage

Programme:

- 1) connaissance de la caméra et du banc de montage/notion de cadrages et de mouvements/techniques de prise de vues etc...
- 2) écriture du scénario
- 3) tournage et réalisation d'un court métrage

Cours de: à préciser
Horaire: à préciser



PHOTO

Initiation à la photographie et perfectionnement.

Programme:

- a) connaissance des bases de la photo (prise de vue et développement)
- b) étude de la lumière, composition
- c) critique d'images

Cours de: à préciser
Horaire: à préciser

GRAVURE SUR VERRE

Une technique simple qui vous permettra de décorer en les gravant différents objets en verre (coupes, plats, verres etc...). Travail selon modèle proposé ou selon création personnelle. Tous niveaux.

Cours de: Verena FLEURY
Horaire: mardi 14h00 - 16h00



* Permanence Informatique - Libre service -

Les mardis de 19h00 à 22h00. Vous pourrez utiliser nos ordinateurs Olivetti M24 et M21 et les logiciels que nous possédons (Traitement de textes Multimate, DBase III, Basic, Logo, Picasso, Turbo Pascal etc.) avec un **appui pédagogique**.

L'accès à ce matériel nécessite l'achat de notre "Carte usager" à frs. 20.-, qui est valable une année.

Pour tous renseignements complémentaires: Téléphoner à notre secrétariat: 796.92.66

PROGI

Cours et Série Pri

Début des cours s

Pour vous inscrire à nos ateliers ou cours suivants: avoir une "carte usager" le Lignon (valable une année) et qui coûte à 70.- frs.

Pour vous inscrire, vous devez nous adresser (à la réception, nous vous enverrons le CCP correspondant à votre inscription). Chaque cours comporte 8 séances, débutant le 22 avril.

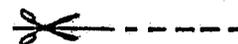
Nos cours ne fonctionnent que dans le cadre des inscriptions.



Maison de quartier d'Aire-le-Lignon
12 bis, ch. Nicolas Bogueret 1

Renseignements: Tél.: 796.92.66 du mardi au vendredi

COÛTURE



Ce cours vous offre la possibilité d'apprendre à dessiner des patrons de base, à faire différents modèles, à couper et confectionner; une méthode simple et efficace.

Cours de: Ensa VASQUEZ
Horaire: cours I: lundi 14h. - 16h.

INSCR



Maison de quartier

nom: _____

date de naissance: _____

adresse: _____

lieu: _____

profession: _____

COURS ATELIERS _____

RAMME

Ateliers

Printemps 91

semaine du 22 avril

Ces cours, vous devez tenir compte des renseignements "de la Maison de quartier d'Aire - Le Lignon" - 20 frs. - l'inscription par cours s'élève à 10 frs.

Retourner le bulletin d'inscription (ci-joint) - nous enverrons une confirmation ainsi que le bulletin de la série "Printemps 91": semaine du 22 avril.

La mesure où il y a un nombre suffisant d'inscrits.

Le Lignon
219 Le Lignon.

Mardi au vendredi de 14h. à 18h.

PATCHWORK

Initiation au patchwork américain, assemblage et fabrication à l'aide de petites pièces de tissu, de coussins, couvertures, poignées de cuisine, ou de teintures murales.

Cours de: Michèle COTTET
Horaires: mercredi 19h30 - 21h.30
(Série de 4 cours tous les 15 jours. Prix : 35.- la série)

INSCRIPTION

Maison de quartier d'Aire - Le Lignon

prénom _____

tél: _____

signature: _____



TAI-CHI CHUAN

(Série débutants)

Le Tai-Chi Chuan est une suite de mouvements exécutés sur un rythme lent afin de délier de façon douce les tensions du corps et de réactiver la circulation de notre harmonie première.

Cours de Jean-Pierre PAHUD
lieu: Ecole d'Aire (salle de jeux)
Horaires: mardi 17h 45 - 18h45

REFLEXOLOGIE

L'initiation au massage des pieds est un merveilleux moyen d'entrer en contact par le toucher.

En agissant sur les zones réflexes reliées aux différents organes, on participe activement à relaxer du stress et des tensions, à aider la nature à rétablir son équilibre énergétique.

Cours de: Michèle MARTIN
Infirmière brevetée en réflexologie
Horaires: jeudi 20h. - 22h.

Ce cours est complet. Une nouvelle série débutera le 15 avril.

TRICOT ET CROCHET

Réalisation de pulls, jaquettes, nappes...au gré de votre fantaisie.

Cours de: Mme. Verena FLEURY
Horaires: mardi 16h00 - 18h00

Il nous reste quelques places à l'intérieur de ces cours (niveau débutant-moyen requis). Une série débutants sera ouverte à l'automne.

GUITARE

Guitare d'accompagnement I
(cours collectif, 3 personnes maximum)
Programme: apprentissage des accords et des rythmes de base. Quelques notions de solfège, musique sud-américaine/espagnoles. Blues/Rock etc.

Cours de: M. Luis PEREZ
Horaires: mercredi 18h30 - 19h30

Guitare d'accompagnement II - niveau avancé
(Cours collectif, 3 personnes maximum)
Programme: suite et perfectionnement du cours I.

Cours de: M. Claude BODMER
Horaires: jeudi 20 h - 21 h

INFORMATIQUE

LOGO

Une façon très simple et amusante de sensibiliser à l'informatique. Grâce à une petite tortue qui se déplace sur un écran, l'enfant entre dans le monde de la micro-informatique. A partir de 8 ans.

Cours de: M. Claude BRIFFOD
Horaires: jeudi 17h00 - 17h45

BASIC

Un langage également simple, pour des enfants un peu plus âgés. A partir de 10 ans. Une possibilité de découvrir les rudiments du fonctionnement d'un ordinateur et de sa programmation. Mais aussi: jouer, dessiner...!

Cours de: M. Claude BRIFFOD
Horaires: jeudi 17h45 - 18h30

EXPRESSION

GUITARE

Ce cours s'adresse à des enfants à partir d'une dizaine d'années qui apprendront de manière simple les bases de l'accompagnement de chansons: accords, rythmes, notions de solfège, pour différents styles musicaux (variétés, rock, chants sud-américains...). Cours en petit groupe. (3 personnes maximum)

Cours de: M. Claude BODMER
Horaires: vendredi 17h00 - 17h45

AIKIDO

Harmoniser l'esprit du coeur et le corps avec le Ki (énergie) de l'Univers. Par la pratique de Aikido, nous proposons à un petit groupe d'enfants, garçons et filles, d'explorer des relations sans opposition.

Aikido est un Budo japonais. A partir de 8 ans.

Cours de: M. Jean-Charles WALT
Horaires: mercredi 17h. - 18 h.

DANSE

Pour découvrir le plaisir de se mouvoir en rythme dans l'espace, voici un cours de danse et d'expression corporelle pour les enfants dès 8 ans.

Cours de: à préciser
Horaires: jeudi 16h00 - 17h00

Un échange de lettres: BRASSERIE DU LIGNON

**De la Commission
d'animation de la Cité du
Lignon à la Maison de
quartier**

Le Lignon, le 15 janvier 1991

Messieurs,

Dans votre édition de décembre 1990 du journal l'Orpailleur (No. 24-25), nous avons eu la très désagréable surprise de constater qu'un article aux termes véhéments sur la Brasserie du Lignon, paru sous la plume de votre collaborateur signant : (propos recueillis par R.G.), comportait en en-tête, le sigle de notre Commission d'animation de la cité du Lignon.

Nous nous élevons vigoureusement contre cette usurpation de titre, propre à jeter la confusion dans l'esprit des lecteurs et notamment des Commerçants du Centre Commercial du Lignon. En effet, votre façon de procéder laisse sous-entendre que nous cautionnons votre article, alors que nous ne saurions nous immiscer dans le marche des affaires de l'ensemble des commerçants, avec qui d'ailleurs nous entretenons d'excellentes relations.

D'ores et déjà nous faisons toutes réserves quant à la suite qui sera donnée à cette affaire, lors de la prochaine assemblée de notre Comité et vous prions cependant d'apporter le rectificatif qui s'impose dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Commission d'Animation
de la Cité du Lignon.

Copie au conseil administratif de la
Commune de Vernier

**Réponse du collectif
rédactionnel de
l'Orpailleur**

Aïre-Le Lignon, le 21 janvier 1991.

Messieurs, Mesdames,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 15 ct. concernant l'article paru dans l'Orpailleur n°24-25 sur la Brasserie du Lignon et le dessin que nous avons publié pour illustrer cette page. Votre lettre a retenu toute notre attention et a été discutée dans la séance d'aujourd'hui du collectif rédactionnel du journal.

Nous regrettons d'avoir fait paraître ce dessin et nous tenons à vous préciser qu'il n'était en aucune manière notre intention de lier la Commission d'animation de la cité du Lignon avec la situation de la Brasserie. La raison de cette erreur, toute à fait involontaire, provient de notre désir d'avoir une photo de la sphère placée à l'entrée de la cité du Lignon, pour indiquer l'endroit où se trouve la Brasserie, chose qui a été impossible à réaliser pour des raisons pratiques. Nous avons mis le dessin avec la sphère dans ce but, et sans imaginer que cela pouvait vous causer un préjudice ou créer une confusion quelconque.

Vu votre réaction à ce sujet, le collectif rédactionnel est tout à fait d'accord de faire le rectificatif demandé, en publiant votre lettre ainsi que la présente, dans le prochain numéro de l'Orpailleur.

M. Roberto Gomensoro, rédacteur-coordonateur du journal, a rédigé l'article que vous avez qualifié de «véhément» et dont ses initiales figurent en bas de page. Certaines références de votre lettre nous

obligent à faire quelques précisions:

1. Dans cet article l'auteur s'est borné à résumer les propos des personnes travaillant dans la Brasserie qui sont venues le voir et les opinions du responsable syndical qu'il est allé interviewer à ce sujet. A cela l'auteur ajoutait comme unique réflexion de sa part, adressée à la population du Lignon: «à l'Orpailleur de vous informer, à vous d'agir comme vous les croyez juste». Plutôt que véhément, nous estimons qu'il a été très retenu.

2. Si l'Orpailleur est vraiment un journal de notre quartier, nous considérons de notre obligation de diffuser des faits que la population a le droit de connaître, même s'ils ne sont pas agréables, comme dans le cas précité.

3. Les faits que l'auteur a répercuté dans l'article n'impliquent pas de «nous immiscer dans la marche des affaires» d'un commerçant. La Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon entretient, elle aussi, d'excellentes relations avec les commerçants du Centre commercial du Lignon qui ont soutenu deux fois la fête de l'escalade que nous co-organisons avec d'autres associations. Mais cela n'implique pas de passer sous silence une situation, comme celle de la Brasserie du Lignon, qui loin d'être l'affaire interne d'un commerçant, est l'affaire des syndicats et des commissions composées par des employeurs et des travailleurs qui sont intervenus dans les affaires de la Brasserie du Lignon pour faire respecter les droits des personnes qu'y travaillent. Passer sous silence une telle situation serait, dans le cas de notre journal, cautionner une pratique que nous considérons intolérable et complètement injustifiable dans un pays comme la Suisse.

Nous vous rappelons que notre journal est ouvert au droit de réponse. Ainsi toute personne se sentant directement ou indirectement concernée par nos articles a la possibilité de faire publier son avis dans nos pages.

En espérant que cette lettre aura pu dissiper tout malentendu entre votre Commission et notre journal et que nous pourrions continuer notre bonne collaboration au bénéfice des habitants du quartier, veuillez, Mesdames et Messieurs, agréer nos salutations distinguées.

Pour le collectif rédactionnel
de l'Orpailleur

Roberto Gomensoro
Christian Brunier

Copie a: Comité de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon
au: Conseil administratif de la Commune de Vernier.

Du Centre Social du Lignon PERTE D'EMPLOI, QUE FAIRE ?

Même si vous pensez que vous n'avez pas droit aux prestations de la caisse de chômage, il est conseillé d'aller le plus vite possible vous inscrire au chômage dès la perte de votre emploi que celle-ci ait lieu par licenciement, par fin de contrat ou par le fait que vous ayez donné votre congé.

L'Office Cantonal de l'Emploi enregistre toutes les inscriptions de nouveaux chômeurs et dispose de nombreux services tels que :

- Service d'accueil et de conseils

- Service de placement des chômeurs et des demandeurs d'emploi
- Service de recyclage
- Occupation temporaire de chômeurs
- Contrôle du chômage

N'hésitez donc pas à vous renseigner :
OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI
Rue David Dufour 1
1205 Genève

Tél : 27.48.17/27.48.18

Bureaux ouverts de 8h30 à 11h30 et
de 14h à 16h.

LE TIBET D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, en collaboration avec Les Amis du Tibet et du comité de soutien au Peuple tibétain a organisé une semaine de rencontres, d'information, de fête, afin de mieux connaître la Tibet, son peuple, sa culture et ses traditions. Le présente article illustre, pour ceux qui n'ont pas assisté à cette manifestation, les souffrances d'un peuple, souvent oublié par les médias.

En octobre 1949, à peine installé à Pékin, le nouveau gouvernement communiste chinois déclare que le Tibet fait partie de la Chine. Un an plus tard l'Armée populaire de libération envahit le Tibet, Etat bouddhiste et indépendant. Pendant 9 ans, le Dalai Lama et son gouvernement, de compromis en négociations difficiles, tenteront en vain de sauvegarder l'autonomie du Tibet. La situation devenant intenable face aux exigences de Pékin, le Dalai Lama prend le chemin de l'exil suivi de dizaines de milliers de Tibétains. Après son départ, le 10 mars 1959, la population de Lhassa se révolte entraînant une répression impitoyable de Pékin.

Les vingt années qui suivirent relèvent plus de l'horreur que de l'histoire; plus d'un million de morts, presque la totalité des monastères détruits, sans compter les deux famines que les Tibétains ont subies, fait sans précédent dans l'histoire du pays.

En 1979, trois ans après la mort de Mao, le Gouvernement chinois reconnaît pour la première fois que les conditions au Tibet ont empiré depuis les trente ans d'occupation et d'administration chinoise. Il entreprend alors une libéralisation partielle de la société, accorde certains privilèges pour les commerçants privés et la reconstruction de quelques monastères. La politique chinoise prévoit le tourisme comme atout principal du Tibet - ils seront 43'000 pendant l'été 1987. Ils «apportent des hôtels, des emplois et surtout des devises. Ils ont également attiré un nombre croissant de commerçants chinois et il n'aura fallu que quatre ans pour que les 50'000 Tibétains de Lhassa se retrouvent en minorité dans leur propre capitale. Gouvernés par des fonctionnaires chinois,

obligés de parler chinois pour trouver du travail, ils voient les immigrés chinois s'appropriier tout le potentiel du nouvel ordre économique.

Derrière la façade touristique, le contrôle politique du Tibet n'a pas évolué. Le 27 septembre 1987 à Washington, le Dalai Lama propose un plan de paix en cinq points afin que le Tibet devienne une zone de paix. Les autorités chinoises répondent en forçant 14'000 Tibétains à participer au procès public de trois nationalistes, dont deux seront exécutés quelques heures plus tard. Deux jours après, se tenait à Lhassa la première d'une longue série de manifestations pour l'indépendance totale du Tibet.

Ces premières manifestations auraient pu passer inaperçues s'ils n'y avait pas eu les touristes qui, choqués par la brutalité de la police n'ayant pas hésité à tirer sur la foule, avaient tout photographié; pour la première fois le monde extérieur allait savoir exactement ce que les Tibétains au Tibet pensaient de la présence Chinoise. Dans les vingt-quatre heures tous les étrangers sont renvoyés, des centaines de Tibétains arrêtés et torturés. Les manifestations continuent et le 8 mars 1989, à la suite de trois journées de «troubles» qui ont fait plusieurs centaines de morts et de blessés, la loi martiale est imposée à Lhassa. Les soldats armés gardent les rues, les Tibétains ont besoin d'un sauf-conduit pour circuler et nuit après nuit les autorités fouillent les maisons pour dénicher et renvoyer hors de Lhassa tout Tibétain dépourvu d'un permis de séjour. Elle ne sera levée que le 1er mai 1990.

Contrairement à ce que disent les autorités chinoises, la situation est loin d'être redevenue normale. Les touristes ne peuvent visiter le Tibet qu'en groupes bien organisés. Ils logent dans de grand hôtels à l'écart de la population et visitent quelques monastères bien choisis; les Chinois ont pris soin de les épurer de tout élément «contestataire», la plupart des moines ont été expulsés ou arrêtés. Les quelques journalistes qui ont pu s'y glisser parlent de plusieurs centaines de Tibétains morts en prison, de visages défigurés par les coups. «Le Tibet est prêt à éclater», disent-ils.

Ariane Poux

Le départ de PHILIPPE



Philippe Broch, animateur socio-culturel travaillant à la Maison des Jeunes du Lignon, nous a quitté le 31 décembre, mais continue, bien vivant, son travail comme psychologue et enseignant avec les jeunes.

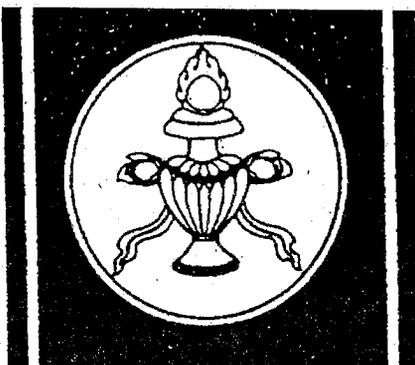
Nous ne verrons plus sa haute silhouette se pencher pour passer les portes. Ses cheveux fous décrocher les néons. Son teint rose et frais de campagnard Vaudois ne réjouira plus nos timides adolescentes. Sa pétaradante moto ne souillera plus, de son huile bon marché, notre parking. Son éternel sourire candide n'enchantera plus nos dimanches de brouillard.

Philippe nous a plantés après quatre années d'enquête méticuleuse et obscure, pour reprendre son activité de psychologue, une boule de cristal sous le bras. (De toute façon il était nul au baby foot et discutable au ping-pong !). Ce que nous regrettons le plus, c'est son intimité et ses compétences en comportementalisme animal, qui nous aidaient (particulièrement au printemps) à mieux comprendre certaines attitudes de nos usagers.

Heureusement, il est déjà avantageusement remplacé par une jeune fille (de taille normale !) prénommée Nadia. Fraîchement débarassée de ses études socio-truc, elle ne sait pas encore où elle a mis les pieds, mais semble douée d'une patience d'entomologiste et armée d'un courage d'ethnologue qui lui seront bien utiles pour survivre dans cette jungle impitoyable.

Salut donc à toi Philippe, et merci d'avoir su me supporter si longtemps. Et bonjour à toi Nadia, a qui je souhaite beaucoup de plaisir.

Michel Martin



A tous les parents intéressés par LE CLUB DU JEUDI

CORBETIER

PENDANT
L'ANNÉE
SCOLAIRE

Comme vous le savez, la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, accueille, tous les jeudis, les enfants de 4 à 12 ans et ce de 8h. à 18h. Ils ont l'occasion d'y faire des activités créatrices et des excursions.

Actuellement notre capacité d'accueil a atteint ses limites.

Pour remédier à cela, il nous est nécessaire d'évaluer les besoins.

Nous demandons donc à tous les parents intéressés par le Club du jeudi de nous le faire savoir en téléphonant au 796.92.66, du mardi au vendredi de 14h. à 18h.

ALORS ANNONCEZ-VOUS SANS DELAI!



CENTRE AERE DE LA COMMUNE DE VERNIER

Cette année encore, la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon et le Centre de Loisirs d'Avanchet organisent le centre aéré de la commune de Vernier.

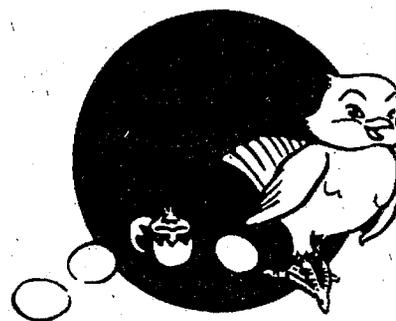
Ce dernier aura lieu du 1er juillet au 23 août inclus.

Le centre aéré est une colonie journalière: les enfants partent le matin et rentrent le soir.

L'encadrement est assuré par des professionnels de l'animation et par une équipe de moniteurs formés.

Le centre aéré se compose de deux camps. Le premier se déroule à Sèzegnin, accueille des enfants de 4 à 7 ans et est animé par le Centre de Loisirs d'Avanchet.

Le deuxième, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, se déroule à Frangy. Celui-ci est pris en charge par la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon qui assure également le secrétariat des deux camps.



Le formulaire d'inscription ainsi que la plaquette d'informations sortiront après les vacances de Pâques.

Les enfants inscrits aux écoles de la commune recevront automatiquement la plaquette. Les autres doivent la demander à la Maison de Quartier au no de téléphone: 796.16.76 du mardi au vendredi de 16h. à 18h.

ET AUSSI
PENDANT
CET ETE

SEJOURS DE VACANCES D'ETE 1991

Maison BOIS-GENTIL à Boveau s/Corbeyrier (alt. 1034 m.)

Des vacances à votre convenance ...
AU CLUB BOIS-GENTIL
du samedi 13 juillet au samedi 17 août 1991

- pour des enfants de 7 à 12 ans (nés entre 1979 et 1984)

- séjour à la carte : départ chaque samedi les 13, 20, 27 juillet et les 3 et 10 août.

- prix : Fr. 450.— pour deux semaines, transport compris.

- une réduction est accordée aux familles inscrivant deux enfants et plus et/ou pour une durée de 3 ou 4 semaines.

- en cas de difficultés financières qui empêcheraient l'inscription d'un enfant, un arrangement et/ou une aide peuvent être demandés.

- délai d'inscription : de suite et jusqu'au 31 MAI 1991 au plus tard.

- renseignements et bulletin d'inscription : Tél. 41 00 00 (heures de bureau)

